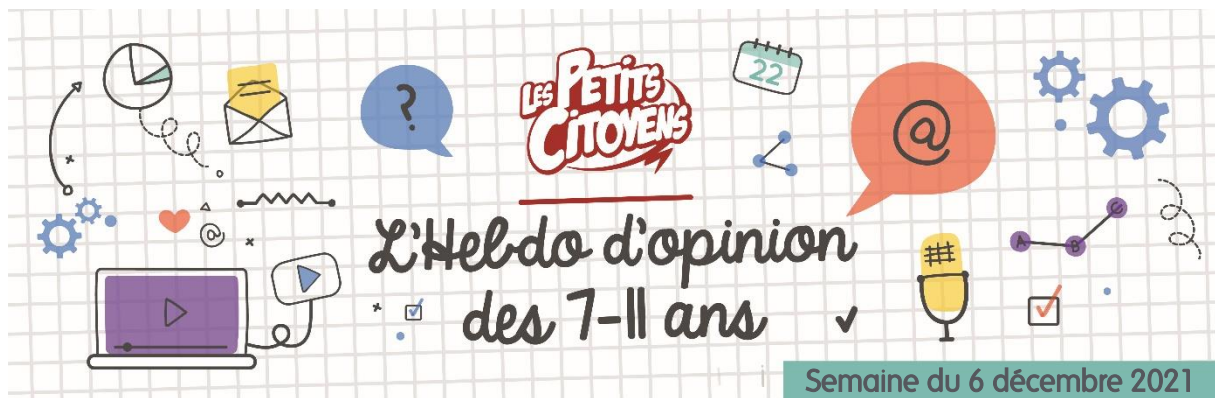




À la une



C'est la Journée de la laïcité !

Le 9 décembre, nous fêtons l'anniversaire d'une loi très importante en France : la loi de 1905 sur la **laïcité**. Les **valeurs de cette loi** sont très importantes (on t'explique quelles sont les trois grandes valeurs de la laïcité dans le sais-tu ?). En effet, la laïcité fait partie des **grands principes de la République française**. Elle est même mentionnée dans l'article premier de la **constitution**, qui dit : « La France est une République **indivisible, laïque, démocratique et sociale** ». La laïcité, c'est le fait de **séparer les pouvoirs politiques des pouvoirs religieux**. Cela veut dire, par exemple, que les religions et les représentants religieux, comme les évêques (religion catholique), les imams (religion musulmane) ou les rabbins (religion juive) **ne peuvent pas intervenir dans les décisions prises par les hommes et les femmes politiques**. Les personnes au pouvoir, comme le président de la République ou les ministres, **ont le droit de croire en Dieu mais la religion ne doit pas influencer leurs décisions**. En d'autres termes, la politique et la religion sont complètement séparées ! La laïcité, c'est aussi la **garantie pour tout citoyen d'avoir le droit de croire en un dieu** et de pratiquer sa foi dans sa vie privée. Ainsi, **toutes idées et croyances religieuses doivent être respectées, tout comme le fait d'être athée**, c'est-à-dire le fait de ne pas croire en Dieu. Mais la religion est une **affaire personnelle**, qu'on ne peut pas imposer de force, ni à l'école ni au travail par exemple. La laïcité doit donc être respectée dans les lieux publics. **C'est pour cela qu'il n'est pas autorisé de prier ou de porter de symboles ou objets religieux trop visibles à l'école**, comme le voile, que les femmes musulmanes peuvent choisir de porter sur leurs cheveux, ou la kippa, un petit chapeau que les hommes juifs peuvent choisir de porter sur la tête. Mais **dans la rue, ces objets religieux peuvent être portés** ! Pour rappeler les valeurs de la laïcité, de nombreuses actions (dessins, affiches, vidéos, spectacles...) ont lieu dans les écoles, collèges et lycées le 9 décembre. C'est important, car défendre la laïcité, c'est aussi défendre le fait de pouvoir toutes et tous vivre ensemble en paix.

La discut'minute



Liberté, égalité, laïcité !

P'tite Marianne : Tu fais quoi, Sarah ?

Sarah : Je prépare une affiche sur la laïcité !

P'tite Marianne : La la... quoi ?

Sarah : La laïcité ! Tu sais, c'est le fait d'être libre de croire ou ne pas croire en Dieu.

P'tite Marianne : Bah oui, tout le monde fait comme il veut, non ? J'ai une copine qui va à l'église, deux autres à la mosquée, une à la synagogue et deux autres copines qui ne croient pas en Dieu ! Chaque personne a des croyances... ou pas !

Sarah : Oui, c'est ce que dit la loi ! Et elle dit aussi autre chose de très important.

P'tite Marianne : Ah bon ? Quoi ?

Sarah : Elle dit que les choses politiques et les choses religieuses doivent être totalement séparées ! Et c'est aussi pour ça que tous les lieux publics sont neutres.

P'tite Marianne : Comment ça « neutres » ?

Sarah : Eh bin, par exemple, avant, il y avait des croix catholiques dans les écoles publiques.

P'tite Marianne : C'est vrai ?

Sarah : Oui ! Il y avait même des personnes religieuses, comme des prêtres ou des sœurs, qui venaient donner des leçons. Aujourd'hui, on n'a pas le droit, sauf dans les écoles privées religieuses ! Et c'est pareil à la bibliothèque, à l'hôpital ou dans le bureau du maire : dans un lieu public, pas de symboles religieux !

P'tite Marianne : OK, je comprends ! Mais sur ton affiche, tu vas mettre quoi au juste ?

Sarah : J'ai trouvé un slogan : « sans laïcité, pas de liberté ! ».

P'tite Marianne : Pas mal ! Et tu vas dessiner quelque chose aussi ?

Sarah : Oui ! Ce sera plusieurs personnes toutes très différentes qui portent une même pancarte sur laquelle sera écrit ce slogan.

P'tite Marianne : Génial ! Hâte de voir le résultat !



C'est la Journée internationale des droits de l'Homme !

Le 10 décembre chaque année, c'est la **Journée internationale des droits de l'Homme** ! Elle célèbre la signature, en 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : un texte très important qui explique que tous les êtres humains ont des droits. Ces droits sont nombreux : le droit à la liberté, à l'égalité, à la liberté d'expression,

à la justice, à la liberté religieuse, à l'éducation, à la circulation... Même s'il y a eu beaucoup d'avancées sur ces droits depuis 1948, il existe **encore trop de situations dans le monde où ces droits ne sont pas respectés**, y compris pour les enfants. L'Organisation des Nations Unies, grâce au travail de ses différentes organisations comme l'UNICEF pour les enfants ou le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) pour les personnes migrantes, travaille au quotidien à faire respecter ces droits.



Super Sean !

Sean Porter a neuf ans et habite avec sa famille au Royaume-Uni. À l'école, son maître lui avait demandé, comme à tous les autres élèves, de **fabriquer un jeu**. Mais Sean a eu une autre idée : il a voulu inventer une **application permettant à son frère de mieux communiquer**. En effet, son frère de six ans est **atteint d'autisme**, ce qui fait qu'il peut avoir du mal à parler et

exprimer ses émotions. Avec son père, Sean avait appris à coder, c'est-à-dire fabriquer des programmes informatiques simples. Ni une ni deux, Sean s'est mis à concevoir une véritable application pour son frère ! Quand celui-ci appuie sur une image, **cela retranscrit le message à haute voix**. Grâce à cela, **son frère est mieux compris**. Chapeau, Sean !

Le sais-tu ?



Sais-tu quelles sont les trois grandes valeurs de la laïcité ?

Les trois valeurs principales de la laïcité sont la liberté, l'égalité et la séparation du pouvoir politique et religieux. Les citoyens d'une république laïque comme la France sont libres de croire ou de ne pas croire, tant que cette croyance s'exprime et se pratique dans leur vie privée. Tout le monde est aussi à égalité devant la loi : peu importe s'ils croient en Dieu ou non, et en quel dieu ils croient, les citoyens seront jugés de la même manière ! Enfin, la laïcité permet de séparer les institutions publiques, comme les écoles, les tribunaux ou les mairies, des organisations religieuses, comme les églises, les mosquées ou les synagogues. Cela veut dire que ce ne sont pas les valeurs religieuses qui définissent la manière dont nous vivons ensemble et les lois de notre pays. Ce sont les valeurs de la République, comme la liberté, l'égalité et la fraternité.

Le mot de la semaine

Laïcité : c'est le fait de séparer les pouvoirs publics des pouvoirs religieux et de garantir à chaque citoyen la liberté de croire ou de ne pas croire en Dieu.

En anglais, on dit « secularism »

Le débat

On parle de la laïcité

Selon toi, pourquoi l'école doit être laïque ?